2 Structure des Exploitations Viticoles - ONIVINS

Une exploitation agricole sur cinq a de la vigne

En 2005, le service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture a effectué un sondage sur un échantillon d'exploitations : l'enquête "structure 2005" et comptabilisé 545 347 exploitations agricoles (-17,8 % / au même échantillon en 2000) dont 107 904 (-24 %) ont des vignes, soit moins de 20 % de l'ensemble contre 27 % avec 272 000 en 1988. Elles exploitent 874 370 hectares de vignoble (-0,5 % / 2000). Sont comprises la pépinière et les vignes mères qui couvrent 3 635 ha réparties sur moins d'un millier d'exploitations et les 3 988 exploitations (- 35 % / 2000) qui produisent du raisin de table sur 7 831 ha (- 24 % / 2000) contre 18 160 ha lors du recensement de 1988. 106 094 exploitations détiennent de la vigne de cuve et exploitent 862 893 ha de vignes de cuve (-0,5 % / 2000) qui se répartissent en : 534 112 ha potentiellement revendicables en appellation (-1,3 % / 2000), 216 mha de vignes à vins de pays (+17,1 %), 73 448 ha aptes à la production de Cognac (- 2,9 %) et 39 334 ha de vigne à vins de table (- 42,7 % / 2000). Les superficies de vignes à appellation regroupent les superficies AOC et VDQS de l'aire d'appellation, plantées des cépages de l'appellation. Sur ces parcelles, le viticulteur est libre de produire des vins d'appellations, des vins de table ou des vins de pays. Les vignes dites ci-dessus "à vins de pays" ont été revendiquées comme telles à la précédente déclaration de récolte. Chaque exploitation peut ainsi s'avérer mixte.

Trois-quarts des exploitations détenant des vignes sont spécialisées

En 2005, 77 658 exploitations sont spécialisées en viticulture soit 14 420 de moins qu'en 2000. Elles emploient plus de 142 000 UTA. 51 160 exploitations sont spécialisées en viticulture à appellation d'origine. Elles étaient 59 315 au RA2000 (-7 % par rapport au RGA de 1988) et cumulaient 503 233 ha dont 474 364 revendicables en V.Q.P.R.D.
En 2005, le SCEES dénombre 27 498 exploitations spécialisées dans la production de vins de table, de vins de pays ou de vin destiné à la distillation des eaux de vie Cognac et Armagnac. Elles étaient 28 612 au RA2000 (- 39 %

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR

par rapport au RGA de 1988) et détenaient 265 238 ha dont 35 401 revendicables en V.Q.P.R.D.
Ces exploitations spécialisées représentent 72 % des exploitations viticoles en 2005 et 90 % du vignoble total contre 66 % et 78 % en 1988 avec 110 250 exploitations. Mais spécialisation ne signifie pas exclusivité : 21 % des 6,5 millions d'hl de vins de table produits en 2000 provenait d'exploitations spécialisées en viticulture d'appellation.

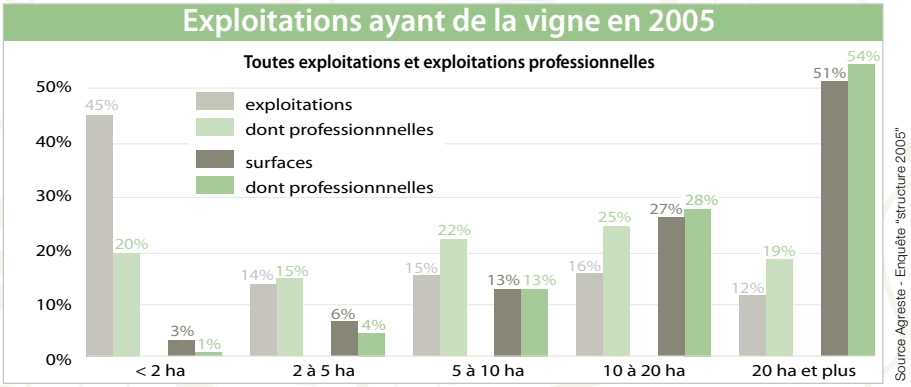

Source Agreste - Enquête "structure 2005"

Des ateliers viticoles agrandis

En 2005, 106 094 exploitations comportent du raisin de cuve. Leur superficie moyenne en vignes est de 8,1 ha à comparer aux 3,4 ha de 1988. En effet le vignoble est stabilisé alors que le nombre d'exploitations continue de se réduire, accroissant la concentration du secteur. En 2000, 34 000 exploitations disposent de 11 000 ha mais ne commercialisent pas et ne livrent pas leur production à la coopérative. En 1988, ces exploitations ayant de la vigne pour leur usage personnel étaient 106 000 et cultivaient 28 000 ha de vignes.
En 2005, près de la moitié (45 %) des exploitations détient un atelier de moins de 2 ha de vigne (en moyenne 0,6 ha) et la moitié du vignoble est détenu par 12 % des exploitations de plus de 20 ha de vigne (en moyenne 36 hectares). En 2000, ces grands ateliers viticoles concentraient 46 % du vignoble sur 11 % des exploitations.

61 % d'exploitations viticoles professionnelles

Parmi les 77 658 exploitations spécialisées en viticulture, 46 100 sont des exploitations professionnelles au sens du SCEES (voir glossaire). 33 496 sont spécialisées en viticulture d'appellation (2/3 des exploitations spécialisées en viticulture d'appellation) et près de 12 600 sont spécialisées en « autre viticulture » (48 %). La taille moyenne de l'atelier viticole des exploitations professionnelles qui ont des vignes, qu'elles soient spécialisées ou non est de 12,5 hectares du fait de la quasi absence d'ateliers viticoles de moins de 2 ha. 94 % des superficies en vigne de cuve sont plantées sur des exploitations professionnelles. Pour évaluer la « taille économique » des exploitations le SCEES utilise l'UDE, Unité de dimension européenne équivalent à la valeur ajoutée d'1,5 hectare de blé. Parmi les exploitations professionnelles spécialisées en viticulture d'appellation, 46 % génèrent une marge brute standard supérieure à 100 UDE et concentrent 78,5 % de la MBS totale. (la norme nationale est plutôt que la moitié des exploitations sont à plus de 100UDE de MBS et concentrent le quart de la valeur ajoutée). Par contre pour les exploitations spécialisées en viticulture non VQPRD, cette taille économique n'est atteinte que par 14 % des exploitations qui constituent 38 % de la valeur ajoutée.

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR